

CÉRÈS

Serveur de Résultats du CHT Gaston - Bourret

Guide d'utilisation prescripteur

Version Mobile

Janvier 2017
CHT Gaston - Bourret

Table des matières

I. Connexion au serveur.....	2
II. Rechercher un résultat patient.....	3
● Recherche par votre référence	
● Recherche par NIP	
● Recherche par patient (nom et/ou date de naissance)	
● Recherche date à date	
● Recherche par numéro de demande Pasteur	
● Le bouton « Rechercher » lance la recherche	
● Informations sur les demandes	
● Demandes en cours de traitement	
III. Consultation des comptes-rendus	6
● Accès direct aux comptes-rendus	
IV. Votre profil.....	7
● Options du profil	
● Déconnexion	

I. Connexion au serveur¹



L'accès à Cérés est réservé aux professionnels de santé, prescripteurs d'examens de biologie médicale.

La connexion au serveur de résultat est possible directement sur le serveur sécurisé (<https://ceres.cht.nc/ceres/>). Une redirection automatique vers la version mobile du site (<https://ceres.cht.nc/m.ceres/>) est effectuée si l'utilisateur accède au serveur de résultats via un smartphone.

La page d'accueil s'affiche à l'écran et vous demande de vous identifier.

Saisissez alors votre identifiant et votre mot de passe puis appuyez sur « Connexion » afin d'accéder aux comptes-rendus d'examens de vos patients².

Si vous ne possédez pas d'identifiant, il vous suffit d'en faire la demande à l'adresse ceres@cht.nc en précisant vos nom, prénom, lieu et structure d'exercice.

En cas de perte de votre mot de passe, un lien sur la page d'accueil du site vous permet d'obtenir automatiquement un nouveau mot de passe. Vous pouvez également nous contacter par e-mail à l'adresse ceres@cht.nc.

CHT Gaston Bourret

CÉRÈS

Bienvenue sur notre serveur de résultats

Identifiant

Mot de passe

Connexion

Mot de passe perdu ? Cliquez ici.

Support : ceres@cht.nc - Guide d'utilisation (version de janvier 2017) .

COPYRIGHT CHT Gaston Bourret
N° d'enregistrement à la CNIL : 1239543
Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez du droit d'accès aux informations qui vous concernent.

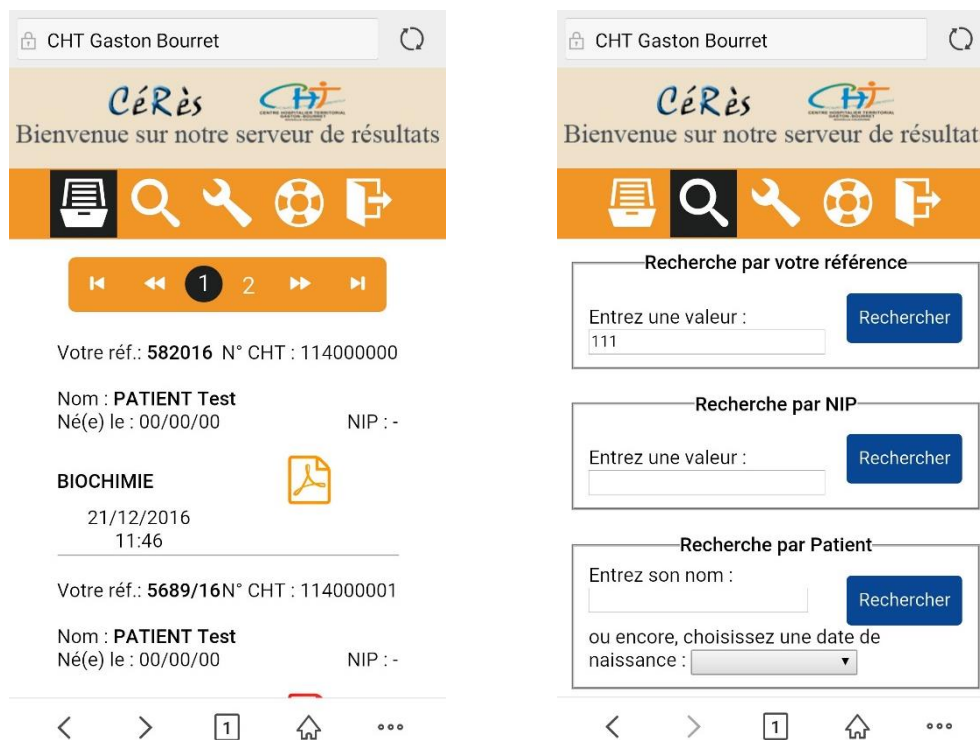
¹ L'utilisation du serveur de résultats nécessite un navigateur web à jour, la dernière version du logiciel Acrobat Reader (<http://get.adobe.com/fr/reader/>) et/ou le plug-in adapté à votre navigateur.

² La présence du cadenas et de l'url préfixée « https:// » vous assurent de la sécurisation de la liaison.

II. Rechercher un résultat patient

A l'ouverture du serveur, la liste des 5 dernières demandes traitées s'affiche. En utilisant la barre de pagination, vous pouvez visualiser jusqu'à 9 pages de résultats.

Il est possible d'affiner la recherche en utilisant des critères précis. Pour accéder à ces options de recherche, cliquer sur le bouton en forme de loupe.



- **Recherche par votre référence**

Vous pouvez directement saisir un numéro connu dans le champ libre.

- **Recherche par NIP (Numéro Identifiant Permanent)**

Vous pouvez directement saisir un NIP connu dans le champ libre.

Ce numéro correspond à l'identifiant unique du patient dans la base de données des hôpitaux territoriaux.

- **Recherche par patient (nom et/ou date de naissance)**

Vous pouvez saisir directement un nom de patient, même partiellement connu, dans le champ libre.

Il est également possible de rechercher un patient dont seul le prénom est connu.

Par exemple : « % louis » permettra de rechercher les comptes-rendus de tous les patients dont le prénom est « Louis ».

Vous pouvez également rechercher un compte-rendu par la date de naissance du patient.

- **Recherche de date à date**

Vous pouvez rechercher un compte-rendu par sa date d'édition sur le serveur.

Si vous laissez un seul des champs vide, la date du jour sera prise à la place.

Le premier champ prend automatiquement la première heure du jour, et le deuxième champ la dernière, ainsi entrer « 01/01/17 » et « 01/01/17 » lancera la recherche sur toute la journée du premier janvier 2017.

- **Recherche par numéro de demande Pasteur**

Vous pouvez saisir directement un numéro de demande connu dans le champ libre.

Ce numéro correspond à l'identifiant unique de la demande dans la base de données de notre Système Informatique de Laboratoire.

- **Le bouton « Rechercher » lance la recherche**



Une fois vos critères de recherche renseignés, il vous faut appuyer sur « Rechercher ». La liste des demandes s'affiche alors de la plus récente à la plus ancienne.

Filtre patient : Patient% X



Pour annuler la recherche et revenir à la liste complète des derniers dossiers, cliquez sur la croix à droite du filtre.

Votre réf.: 582016 N° CHT : 114000000

Nom : PATIENT Test
Né(e) le : 00/00/00 NIP : -

BIOCHIMIE



21/12/2016
11:46

Votre réf.: 5689/16N° CHT : 114000001

Nom : PATIENT Test
Né(e) le : 00/00/00 NIP : -

< > 1 🏠 ...

- **Informations sur les demandes**

Chaque ligne correspond à un dossier informatique saisi au laboratoire. Les informations suivantes apparaissent (de haut en bas et de gauche à droite) :

- Votre référence.
- Le numéro de demande tel qu'il existe dans la base de données de l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie.
- Le nom et le prénom du patient.
- La date de naissance du patient.
- Le Numéro Identifiant Permanent du patient tel qu'il existe dans la base de données des hôpitaux territoriaux.
- Le domaine des examens réalisés, ou le laboratoire les ayant réalisés (ex. : CERBA).
- Le statut de la demande ou les liens pour accéder aux comptes-rendus au format PDF.
- La date de la dernière modification apportée à la demande.

- **Demandes en cours de traitement**

Les demandes saisies et dont les analyses sont en cours apparaissent sur le serveur de résultats avec le statut « *En cours* ». Lorsque le compte-rendu a été édité par le biologiste, celui-ci vient remplacer le statut.

Votre réf.: - N° CHT : 114000000

Nom : **PATIENT Test**
Né(e) le : 00/00/00 NIP : -


HEMATOLOGIE *En cours...*
07/12/2016
06:34

III. Consultation des comptes-rendus

Conformément à la loi en vigueur, seuls les comptes-rendus des examens réalisés par le CHT Gaston Bourret ou ses sous-traitants sont disponibles sur le serveur de résultats.

Ainsi, les résultats de toute demande d'examens n'ayant pas été traitée par le CHT Gaston Bourret n'apparaîtront pas sur le serveur.

- **Accès direct aux comptes-rendus**

Vous accédez à vos comptes-rendus en cliquant sur l'icône du fichier PDF. 

Si le dossier a été modifié secondairement (comme dans le cas d'un compte-rendu partiel ayant été complété par la suite), vous pouvez accéder à ce précédent résultat en cliquant sur l'icône qui apparaît en grisé.




Ces fichiers PDF peuvent être consultés à l'écran, imprimés ou sauvegardés sur votre ordinateur.

IV. Votre profil

Les informations concernant votre profil sont réunies dans la partie basse de l'interface.

Votre nom de connexion vous est rappelé, ainsi que votre identifiant CÉRès entre crochets.

 **Démonstration** [demo], dernière connexion
le mardi 27 décembre 2016 à 13:06 depuis
192.168.0.0

La date de votre dernière connexion à CÉRès vous est rappelée, ainsi que l'adresse IP publique³ s'étant connectée. Un clic sur cette dernière ouvrira dans un nouvel onglet le site internet <http://www.ip-adress.com>, vous permettant de vérifier la localisation de l'adresse IP.

- **Options du profil**

Pour accéder aux options de votre profil, cliquez sur le bouton en forme de clé.



Une nouvelle page vous donnera alors accès à plusieurs possibilités :

- modifier votre adresse email, un message de confirmation sera envoyé à l'ancienne adresse ;
- accepter ou non de recevoir une notification par email des nouveaux résultats disponibles sur le serveur ;
- réinitialiser votre mot de passe, qui vous sera envoyé par email (l'adresse mail que vous avez renseignée plus haut doit être fonctionnelle).

³ Numéro d'identification attribué par votre Fournisseur d'Accès Internet lors de la synchronisation de votre modem sur Internet.

- **Déconnexion**

En fin de consultation, il est toujours conseillé de se déconnecter par le bouton prévu à cet effet.



Par sécurité, vous serez déconnecté automatiquement de votre session après 45 minutes d'inactivité.